

Objet:

**Passeport TIC pour les élèves du 1^{er} degré de l'enseignement
secondaire et pour les formes 3 et 4 de l'enseignement spécial
Appel à candidature**

- Aux Directions des écoles secondaires ordinaires de la Communauté française ;
- Aux Directions des écoles secondaires spécialisées de la Communauté française ;
- Aux associations de Parents.
- A Monsieur le Ministre - Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'Enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements d'enseignement secondaire subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Directions des écoles secondaires subventionnées ;
- Au Conseil de l'Enseignement des Provinces et des Communes;
- A la Fédération des écoles libres subventionnées indépendantes ; Au Conseil permanent de l'enseignement officiel neutre subventionné ;
- Au Secrétariat général de l'enseignement catholique ;

POUR INFORMATION :

- Aux Membres du service d'Inspection ;
- Aux Organisations syndicales;

Autorité	:	Ministre	Signataire	:	Pierre HAZETTE
-----------------	---	----------	-------------------	---	----------------

Nombre de pages : 7 **texte et annexe** :

Bruxelles, le 20 mars 2003

Madame, Monsieur,

La rapide évolution des technologies de l'information et de la communication a engendré au cours de ces dernières années une progression notable des applications disponibles dans la vie courante et dans la vie professionnelle. Toute personne est aujourd'hui concernée par l'usage, désormais banalisé, d'outils informatiques.

Le Gouvernement de la Communauté française a approuvé en décembre dernier la mise en œuvre de **48 mesures opérationnelles reprises dans le Plan stratégique en matière d'intégration des technologies de l'information et de la communication** dans les établissements scolaires de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement de promotion sociale. Parmi ces mesures, la mesure 44 précise d'introduire un Passeport TIC à la fin du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire.

Depuis la mise en place des Centres Cyber-média dans nos écoles, il n'est actuellement pas possible de tirer un inventaire précis de l'état d'acquisition de nos élèves dans leur maîtrise et dans leur pratique des TIC.

Le Passeport TIC peut répondre à cette attente.

Je me permets de vous suggérer la mise en place de ce Passeport TIC dès la rentrée de septembre 2003.

L'objectif de ce Passeport TIC est de spécifier, dans le courant du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire, un ensemble de compétences significatives dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et d'en attester leur maîtrise.

Pour ce faire, je vous propose la mise à disposition des moyens nécessaires à l'aboutissement de ce projet qui sera mené sur tout au long des deux années du 1^{er} degré.

Ces moyens sont de plusieurs ordres :

- ❖ un enseignement à distance adapté aux contenus du Passeport TIC ;
- ❖ une farde didactique TIC par 10 élèves du niveau d'étude concerné (utile aussi bien pour les élèves que pour les professeurs) ;
- ❖ une farde pédagogique spécifique et évolutive pour l'équipe éducative qui encadrera le projet durant ces deux années ;
- ❖ des formations spécifiques pour les professeurs partenaires de l'action ;
- ❖ une coordination pédagogique (des inspecteurs et des conseillers pédagogiques) ;
- ❖ la réalisation par l'inspection de l'évaluation externe permettant la délivrance du Passeport TIC ;
- ❖ le Passeport TIC « version papier » commun à tous les réseaux.

Il est évident que tous les moyens mis en œuvre ne suffiront pas sans un encadrement actif d'une équipe pédagogique accompagnatrice du projet.

J'ai voulu ces moyens nombreux et efficaces afin d'aider au mieux les enseignants dans leur tâche.

Ce Passeport TIC aura un statut particulier, il ne conditionnera en rien la réussite ou l'échec d'une année scolaire. Son rôle sera d'officialiser les compétences acquises vu l'importance que prend aujourd'hui l'informatique. Il ne sera délivré qu'à quelques moments bien précis des deux premières années en fonction de l'état d'acquisition des compétences de l'élève.

L'intérêt de ce projet pour 2 ans que je souhaite généraliser dans le futur m'amène à vous préciser que les candidatures des écoles pilotes se feront sur base d'un échantillonnage représentatif de notre enseignement. Ce nombre pourrait être compris entre 60 et 120 écoles en fonction également du nombre total d'élèves concernés. Il vous est également possible de rentrer votre candidature pour une partie seulement de votre 1^{er} degré d'enseignement. L'enseignement spécial au travers des formes 3 et 4 sont également conviés à ce projet. Le comité de pilotage, qui suit ce projet depuis plusieurs mois maintenant sera chargé de cette sélection.

Ceci n'est qu'un bref aperçu du projet, de une à trois séance(s) d'information se tiendra/ont dans le courant du mois du mai pour les écoles inscrites et sélectionnées. Mon collaborateur Stéphane Rocour (02/213.17.00 ou stephane.rocour@cfwb.be) se tient dès à présent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dans un souci de clarté, je tiens dès à présent à vous soumettre le contenu des « savoirs » (la culture informatique), des « savoir-faire » (la manipulation de l'outil) et des « savoir être » (l'attitude) qui seront abordés lors de la mise en place du Passeport TIC, même si, seul les savoir-faire feront l'objet de l'évaluation.

Les contenus du passeport TIC

Préambules : 😊 Notions à maîtriser (évaluation externe)
😊 Notions d'approche ou activités de dépassement

Les compétences doivent permettre de prendre place dans une société technologique et donner une autonomie suffisante pour exploiter l'outil informatique au niveau familial, social et scolaire.

Pour la clarté de la présentation, les contenus sont proposés en modules.

Il est évident que le parcours de formation de l'élève ne doit pas être calqué sur la suite séquentielle des items mentionnés. Il revient à chaque école d'organiser les formations de ses élèves en fonction des circonstances locales, sachant qu'une partie importante de la formation peut être suivie de manière plus ou moins autonome par l'élève, avec l'aide d'une plate forme de formation à distance et de documents explicatifs.

Module 1

Maîtriser les premières bases de l'outil informatique

😊 1. Sur le plan de la culture informatique

L'ordinateur comme objet technique:

Pour comprendre ce qui se dit dans les médias, pour pouvoir participer à une conversation, pour pouvoir communiquer avec d'autres utilisateurs, pour pouvoir lire et exploiter un mode d'emploi ou une notice explicative, il peut être utile de comprendre un certain nombre de concepts, de connaître un vocabulaire de base, de reconnaître et désigner des composants, d'en connaître la fonction.

Composants de l'ordinateur : unité centrale, périphériques d'entrée et de sortie (pouvoir les exploiter à bon escient dans une conversation ou dans la lecture d'une documentation)

- Disque dur - Disquette et Lecteur de disquette - CDRom et lecteur de CD
- Capacité et notion de mémoire
- Notion de session, de nom d'utilisateur, de mot de passe

L'environnement et les logiciels

- Système d'exploitation – Windows, Linux, Mac.
- L'environnement Windows – les fenêtres, le bureau, les icônes, les raccourcis, les menus – la barre de tâches
- Notion de programme
- Notion de fichier, types de fichiers, noms et extensions
- Ressources en réseau : dossiers partagés
- Les applications
- Autres exemples : un didacticiel, un navigateur Internet, ...

** L'établissement qui utilise un autre système d'exploitation développera l'environnement qu'il exploite.*

😊 2. Sur le plan pratique

Faire fonctionner l'ordinateur et ses périphériques :

- Démarrer et arrêter l'ordinateur
- Manipuler le clavier et la souris
- Utiliser les menus
- Utiliser les fenêtres : activer, réduire, agrandir, déplacer
- Lancer un programme et l'arrêter
- Gérer, organiser et nommer les dossiers et les fichiers

😊 3. Plan de l'attitude

L'intérêt, l'habileté, l'aptitude à exploiter une information, ...

Module 2

Produire et exploiter des documents

😊 1. Sur le plan de la culture informatique

Avoir une idée satisfaisante du potentiel de l'outil informatique : que peut-on faire et avec quels genres d'applications ?

- La création des documents
- Les calculs
- Les bases de données
- Le dessin
- La présentation
- La consultation d'informations sur CD, DVD, sur Internet
- La communication (courrier électronique, chat, ...) et le transfert de données
- Le multimédia : traitement du son, association image son
- L'apprentissage (les didacticiels)
- L'archivage de données
- L'administration électronique
- La banque électronique

😊 2. Sur le plan pratique

Lancer un traitement de texte, encoder un texte, le mettre en forme, sauvegarder, imprimer, fermer.

Rechercher un document préenregistré, l'ouvrir, le modifier, le sauvegarder, l'imprimer, le fermer.

Opérations spécifiques à envisager en traitement de texte:

- Mise en page : police et taille, marges, paragraphes
- Insertion d'une image
- Insertion d'objets : zone de texte, lignes, flèches

😊 3. Sur le plan de l'attitude

Utiliser l'informatique à bon escient : Quoi faire, avec quelle valeur ajoutée ?

Module 3

Exploiter des sources d'information numériques (CDRom, DVD, sites Internet, ...)

1. Sur le plan de la culture informatique

Communication et Internet :

- Connexion par téléphone – modem – types de connexion (analogique, numérique, ADSL, câble)
- Notion de communication (entre deux ordinateurs), transfert de fichiers
- Principe de l'Internet
- Notions de serveur, de client, de réseau, de fournisseur d'accès
- Moteur de recherche, annuaire
- Etablissement d'une connexion : comment faire à l'école ? – comment faire chez soi ?

2. Sur le plan pratique

- Consulter un CD documentaire : installer le CD (si ce n'est pas autorisé sur le matériel de l'école, il faut au moins indiquer la procédure), découvrir et exploiter les menus et liens, en extraire des informations (copier coller)
- Accéder à Internet
- Utiliser un navigateur pour accéder à un site dont on donne l'Url, exploiter les menus et liens pour naviguer dans le site
- Utiliser un moteur de recherche pour trouver une information, choix des mots clés, ...
- Sauvegarder une information obtenue par Internet : enregistrer la page, extraire un texte par copier coller, sauvegarder une image

3. Sur le plan de l'attitude

- Développer un esprit critique, s'interroger sur la pertinence et la validité des informations, faire des choix, et situer l'outil informatique parmi les autres outils.
- Reconnaître et respecter la propriété intellectuelle

Module 4

Communiquer au moyen de la messagerie électronique

😊 1. Sur le plan de la culture informatique

- Les outils de communication : messagerie électronique, chat, forum,
- La configuration d'un compte de courrier et des règles de message

😊 2. Sur le plan pratique

Utiliser un programme spécifique

Le compte étant configuré, relever son courrier, répondre ou rediriger, envoyer un nouveau message à un ou plusieurs destinataires, gérer le carnet d'adresses, envoyer un message avec une pièce jointe, récupérer une pièce jointe à un message reçu.

Par une interface Web (type Hotmail) : idem.

😊 3. Sur le plan de l'attitude

Prudence, qualité de l'expression, attitude face aux messages reçus

Vous trouverez en annexe un formulaire d'engagement.

Les inscriptions seront clôturées le jeudi 12 avril 2003.

Me réjouissant de vous voir nombreux autour de ce projet, je tiens à vous remercier pour votre collaboration et je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Votre dévoué,

Pierre Hazette

ANNEXE

**Formulaire d'inscription
au Passeport TIC**
*à renvoyer pour le 11 avril au plus tard au Cabinet du Ministre Pierre HAZETTE
Boulevard du Régent, 37-40, 5^{ème} étage, 1000 – Bruxelles
Téléphone : 02/213.17.00
Fax : 02/213.17.56*

Nom de l'Etablissement :

Adresse :

Chef d'établissement :

Téléphone de la personne de contact :

Nombre (approximatif) d'élèves du 1^{er} degré à la rentrée de septembre :

**Signalisation des enseignants qui acceptent d'assurer le suivi et l'aboutissement du
Passeport TIC**

Nom	Prénom	Adresse

Oui, mon établissement :

- dispose d'un CCM fonctionnel et accessible à Internet ;
- organisera la formation des élèves afin d'atteindre les objectifs du Passeport TIC ;
- permettra la tenue de l'évaluation externe ;
- rapportera à l'autorité compétente les résultats d'acquisition du Passeport TIC en vue de l'élaboration de statistiques.

Sceau de l'établissement

Signature du Chef d'établissement